

Associer élevage et gestion des milieux naturels ligériens le regard des sciences sociales



© DDT - Millard

Le pastoralisme : définition de l'association française de pastoralisme (mai 2026)



Le pastoralisme désigne les activités d'élevage extensif s'appuyant sur la mobilité des troupeaux pour valoriser par le pâturage les ressources spontanées des parcours pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux.

Ressources spontanées (ou semi-naturelles) : elles ne sont pas cultivées, ni fauchées, ni fertilisées. Mais leurs caractéristiques sont généralement liées à l'utilisation parfois multiséculaire par les troupeaux, guidés par les bergères et les bergers.

Le pastoralisme : définition de l'association française de pastoralisme (mai 2026)



Le pastoralisme désigne les activités d'élevage extensif s'appuyant sur la mobilité des troupeaux pour valoriser par le pâturage les ressources spontanées des parcours pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux.

Ressources spontanées (ou semi-naturelles) : elles ne sont pas cultivées, ni fauchées, ni fertilisées. Mais leurs caractéristiques sont généralement liées à l'utilisation parfois multiséculaire par les troupeaux, guidés par les bergères et les bergers.

Diversité des terres de parcours : espaces pastoraux dits naturels ; linéaires ; surfaces cultivées ; délaissés urbains...



Voir le monde en brebis* : un autre rapport à la ressource pour les bêtes et les hommes

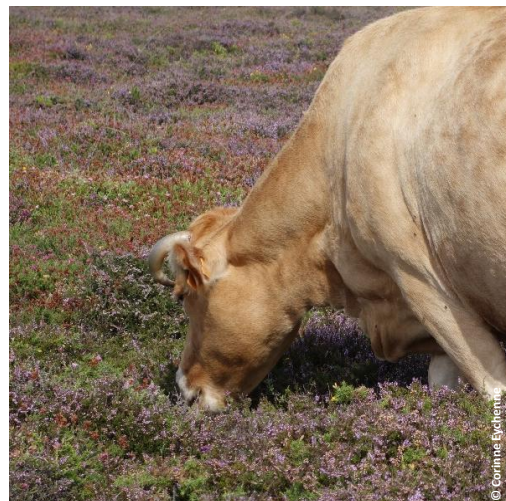
Il n'y a pas que l'herbe qui se mange !

Toute broussaille, tout brin d'herbe, tout fruit, où qu'ils soient, sont des ressources alimentaires.

Des ressources économes, variées, saisonnières.

Mais des ressources hétérogènes, fluctuantes -> adaptabilité et flexibilité des pratiques pastorales

* Et en vache, en chèvre, en cheval, parfois en cochon...



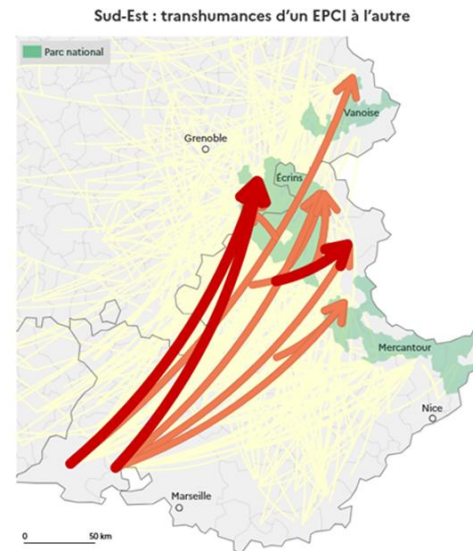
Une mobilité indispensable

- ✓ Articulation de différents espaces pastoraux : mobilités à différentes échelles spatiales et temporelles
- ✓ Agro-pastoralisme : nécessité d'accès à des surfaces non pastorales pour faire les foins ou disposer d'un bâtiment même léger
- ✓ Problématique du logement saisonnier ou permanent



ici
Loiret

"C'est un retour aux sources" : à Beaugency, une centaine de brebis en transhumance sur les bords de Loire



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

La pratique de « la Transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux » inscrite officiellement sur la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.
UNESCO



Des régimes fonciers complexes

- ✓ Importance de la propriété publique (ou associative)
- ✓ Formes d'accès à la ressource dérogatoires au droit du fermage : droits d'usage, conventions pluriannuelles de pâturage, conventions/autorisations d'occupation temporaire, mises à disposition orales,...
- ✓ Précarité, exigences environnementales, contrats implicites
- ✓ Superposition d'usages



Des savoir-faire spécifiques et méconnus

Pour les animaux :

- ✓ endurance, rusticité, instinct grégaire
- ✓ importance des races traditionnelles locales
- ✓ animaux « habitués »

Pour les bergers et les éleveurs :

- ✓ un travail vivant, physique, pas ou peu mécanisé
- ✓ une technicité fondée sur l'observation des animaux et du milieu et l'adaptabilité
- ✓ des savoir-faire sociaux particuliers pour accéder à la ressource et partager le territoire

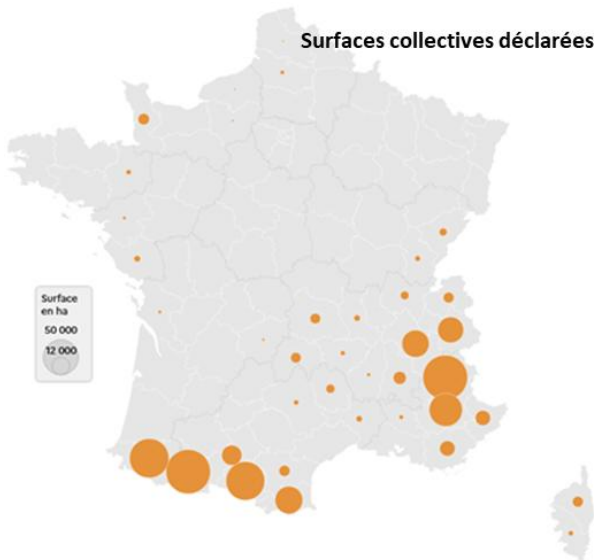
NB : les éleveurs sont ceux qui possèdent les troupeaux, les bergers ceux qui les gardent. On distingue les bergers salariés des éleveurs-bergers.



L'importance du collectif et la loi pastorale

- ✓ En montagne (et certains marais de l'ouest, prés salés), persistance de modes de gestion collectifs : un héritage des communs pastoraux
- ✓ Loi pastorale de 1972 : reconnaissance des spécificités des systèmes pastoraux de montagne
 - Collectifs d'éleveurs : groupements pastoraux
 - Collectifs de propriétaires pour lutter contre le morcellement foncier : associations foncières pastorales
 - Mobilisables hors montagne si définition d'une zone pastorale
- ✓ Projet de nouvelle loi pastorale 2026 : élargissement du domaine d'application des outils de la loi de 1972

Surfaces collectives déclarées à la PAC en 2020



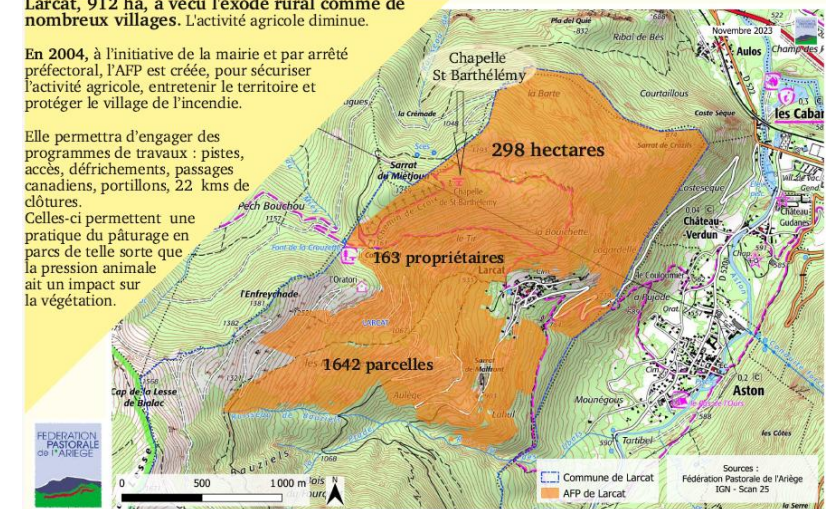
Source : fichier montées et descentes - ASP 2020 - Agreste



Larcatz, 912 ha, a vécu l'exode rural comme de nombreux villages. L'activité agricole diminue.

En 2004, à l'initiative de la mairie et par arrêté préfectoral, l'AFP est créée, pour sécuriser l'activité agricole, entretenir le territoire et protéger le village de l'incendie.

Elle permettra d'engager des programmes de travaux : pistes, accès, défrichements, passages canadiens, portillons, 22 kms de clôtures. Celles-ci permettent une pratique du pâturage en parcs de telle sorte que la pression animale ait un impact sur la végétation.



Quelques éléments de réflexion pour accompagner le pastoralisme ligérien, et ailleurs

- ✓ Le pastoralisme, ce sont des éleveurs, éleveuses, bergers et bergères et pas seulement des animaux... qui ne sont pas des débroussailleuses
- ✓ Connaissance et reconnaissance des spécificités du pastoralisme : une forme d'élevage pas comme les autres, à l'interface de logiques sectorielles et territoriales
- ✓ Inscription du pastoralisme dans de véritables projets de territoire
- ✓ Montée en capacité, structuration des acteurs et hybridation des savoirs : collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, monde agricole, administrations
- ✓ Accompagner les éleveurs et bergers et prendre conscience de leurs vulnérabilités spécifiques, y compris psychosociales, liées aux métiers pastoraux (foncier, logement, multiusage, prédation, accès aux aides de la PAC, etc.)
- ✓ Soutenir des formes d'organisation collective (groupements pastoraux, entraide, échanges de pratiques, AFP, etc.)
- ✓ Disposer de services d'accompagnement dédiés (ingénierie pastorale)
- ✓ Prendre part à des réseaux régionaux ou nationaux (universalité des questions pastorales)

Je vous remercie pour votre écoute

